Commune de
Romanel-sur-Lausanne

PRÉAVIS MUNICIPAL
N° 010/2026
au Conseil communal

Demande de crédit de construction de CHF 383 000,00 pour un écopoint avec containers enterrés au chemin de l'Orio

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objectif la construction d'un écopoint avec containers enterrés au chemin de l'Orio, adossé au bâtiment de la voirie, en remplacement de l'écopoint aérien existant actuellement situé sur la place de la voirie.

2. Préambule

Dans le cadre du développement et de la modernisation du réseau communal d'écopoints, la Municipalité poursuit ses efforts afin de renforcer les infrastructures de tri et de collecte sélective des déchets sur le territoire communal.

Le projet d'assainissement, de rénovation et de surélévation du bâtiment de la voirie, au chemin de l'Orio, offre l'opportunité de réaménager simultanément l'écopoint existant actuellement situé sur la place de la voirie. Le nouvel écopoint sera implanté directement contre le bâtiment et sera principalement composé de containers enterrés.

Initialement, l'écopoint projeté au chemin de l'Orio était prévu avec une capacité plus réduite. Toutefois, à la suite du refus du Conseil communal de réaliser un écopoint sur la place de la Gare, la Municipalité a revu le dimensionnement de l'installation de l'Orio. Les volumes de collecte initialement prévus à la place de la Gare ont ainsi été reportés sur ce site.

Le nouvel écopoint de l'Orio a dès lors été agrandi afin de reprendre ces capacités supplémentaires et répondre aux besoins de collecte du secteur.

3. Détails des travaux

Enquête publique

La construction du nouvel écopoint a été intégrée à la procédure de mise à l'enquête publique relative aux travaux d'assainissement, de rénovation et de surélévation du bâtiment de la voirie.

Le projet bénéficie ainsi de la coordination générale mise en place dans le cadre de la transformation du site.

Les travaux projetés comprennent :

- la réalisation des fouilles nécessaires à l'installation des containers enterrés ;
- les éventuelles adaptations des réseaux existants rendues nécessaires par la construction ;
- la pose des containers préfabriqués enterrés ;
- le remblaiement et les travaux de génie civil nécessaires ;
- les finitions de surface et l'intégration de l'écopoint aux aménagements extérieurs du bâtiment de la voirie ;

L'écopoint du chemin de l'Orio sera équipé de dix containers enterrés, répartis comme suit :

- 4 containers incinérables
- 4 containers papier
- 2 containers verre

En complément, trois containers aériens seront installés avec habillage :

- 2 containers PET
- 1 container alu

Capacité de l'écopoint :

	Futur :	Actuel :
- Incinérables	26,0 m^3	2,3 m^3
- Papier	26,0 m^3	3,0 m^3
- Verre	9,0 m^3	3,0 m^3

La réalisation de cet écopoint permettra donc de disposer d'une infrastructure moderne et dimensionnée pour reprendre les volumes prévus sur le secteur, notamment ceux initialement destinés à l'écopoint de la place de la Gare.

4. Aspects financiers

Coûts du préavis

Les coûts de ce projet se divisent comme suit :

Rubrique	Élément	Total en CHF
100	**Travaux préparatoires**	**9 000,00**
101	Étude préliminaire et mise à l'enquête	8 000,00
102	Constat avant travaux	1 000,00
200	**Travaux de génie civil**	**160 000,00**
201	Fouille, remise en état et aménagements	160 000,00
300	**Autres travaux**	**20 000,00**
301	Intervention des services industriels	20 000,00
400	**Écopoint**	**121 500,00**
401	Fourniture des containers enterrés y.c. livraison	100 000,00
402	Jardinières urbaines	12 500,00
403	Containers aériens et caches	9 000,00
800	**Frais secondaires**	**11 500,00**
801	Appels d'offres, comparaison des offres, proposition d'adjudication	3 000,00
802	Honoraires – Géomètre / Notaire	4 500,00
803	Marquage et signalisation	4 000,00
	Total brut	**322 000,00**
	Divers et imprévus (10 %)	32 200,00
	Total HT	**354 200,00**
	TVA 8,1 %	28 690,20
	Total net arrondi	**383 000,00**

Amortissement

Depuis le 1er janvier 2024, les durées d'amortissement des investissements sont fixées par la loi.

Cette dépense sera amortie sur une durée de 30 ans dès la fin des travaux.

Financement

Cette dépense figure dans le plan des investissements 2027-2031 réaménagement des écopoints existants pour un montant de CHF 400 000.00 TTC.

La Municipalité propose le financement de ce projet par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles, dans les limites du plafond d'endettement.

Procédure d'adjudication

Les travaux de génie civil ont été adjugés à l'entreprise en charge des travaux de la voirie selon une procédure de gré à gré. Les coûts ont été contrôlés par le bureau d'ingénieurs en charge du projet.

Planification provisoire

La réalisation des travaux sera intégrée à la planification générale des travaux du bâtiment de la voirie.

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal N° 010/2026 adopté en séance de Municipalité du 2 novembre 2026 ;
- ouï le rapport des commissions consultées ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE :

1. d'accepter le préavis municipal N° 010/2026 tel que présenté ;
2. d'accorder un crédit de CHF 383 000,00 TTC pour la construction d'un écopoint avec containers enterrés au chemin de l'Orio ;
3. d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles, dans les limites du plafond d'endettement.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique : Le Secrétaire :

MUNICIPALITÉ ★ ROMANEL-S/LAUSANNE ★

Claudia Perrin Nicolas Ray

Romanel-sur-Lausanne, le 2 novembre 2026

Délégué municipal : Blaise Jaunin

Annexes : - Plan de ramassage des déchets
- Coupes
- Plan de situation

Commune de Romanel-sur-Lausanne

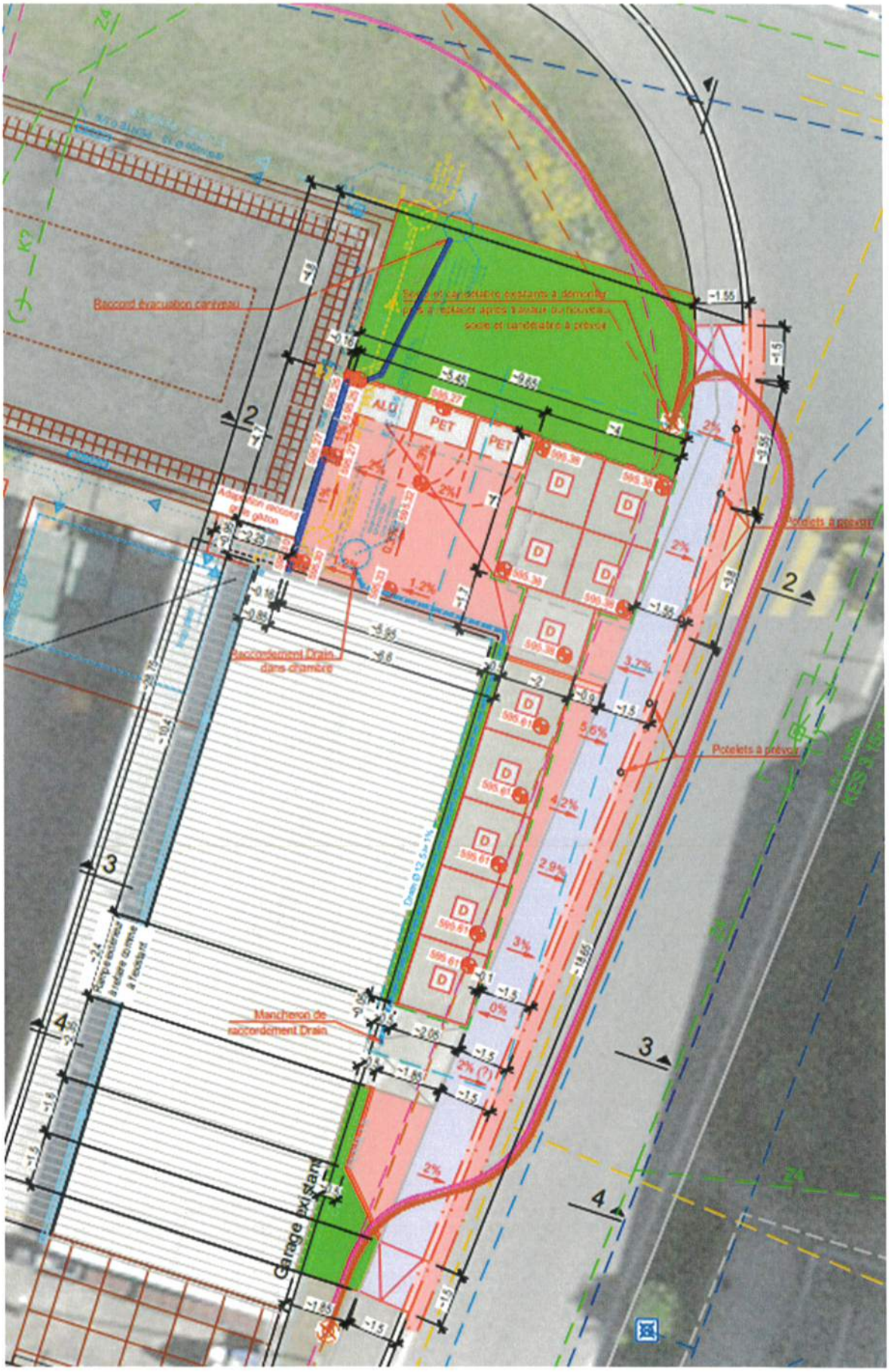
Raccord évacuation canniveau
Accotement existant à démolir
Potelets à prévoir
Raccordement Drain dans chambre
Manchon de raccordement Drain
Garage existant
ALU
PET
PET

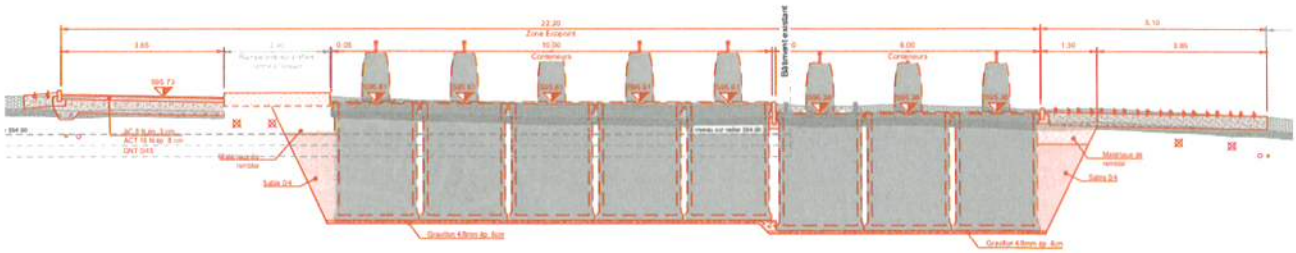

Coupe 2

1:50

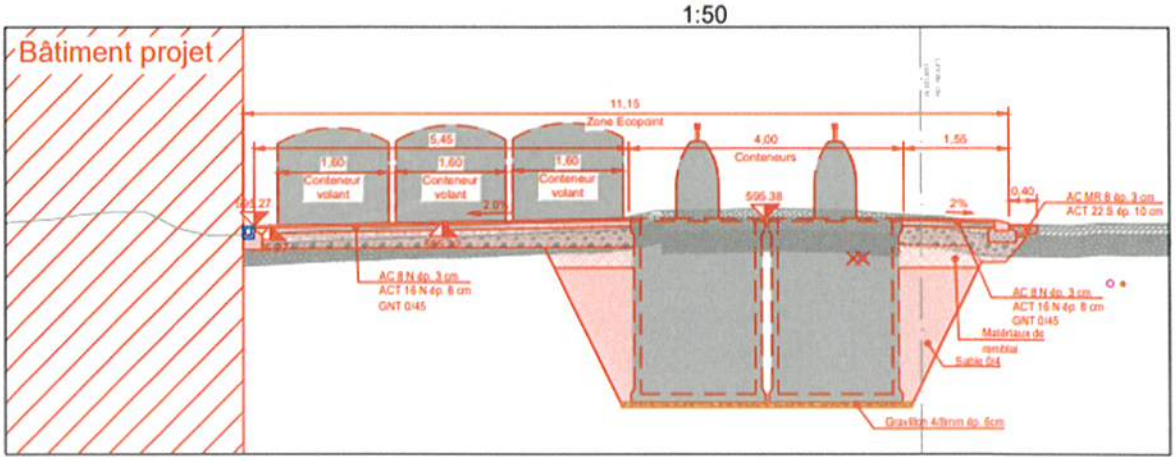

Coupe 3

1:50

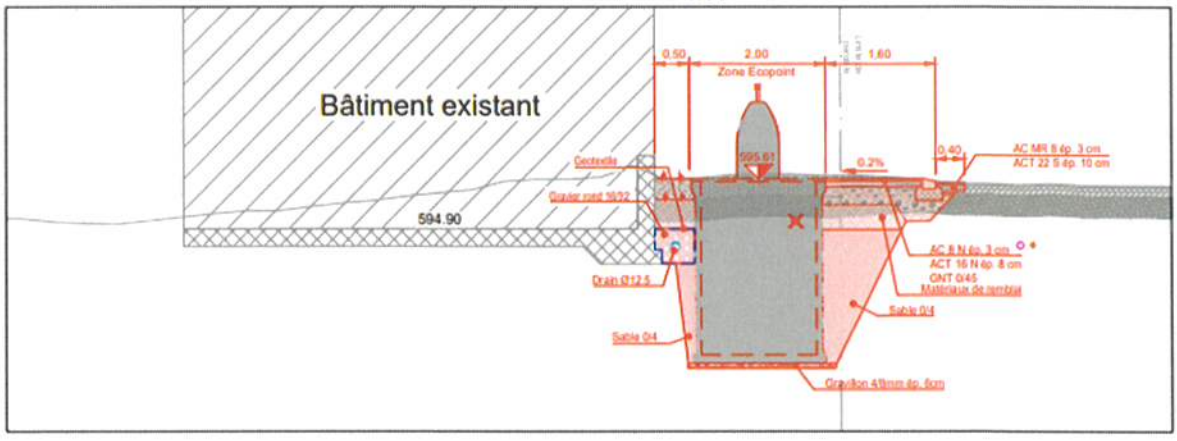

Coupe 4

1:50

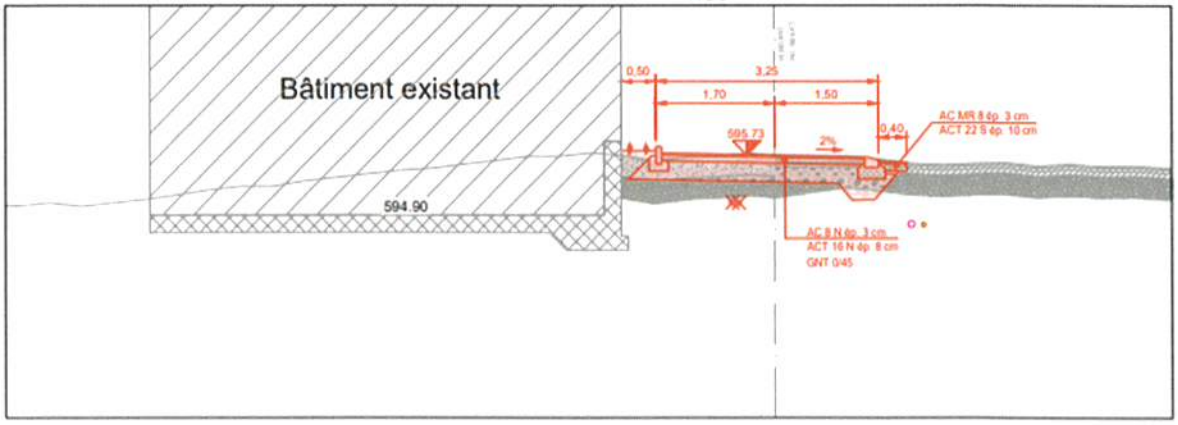

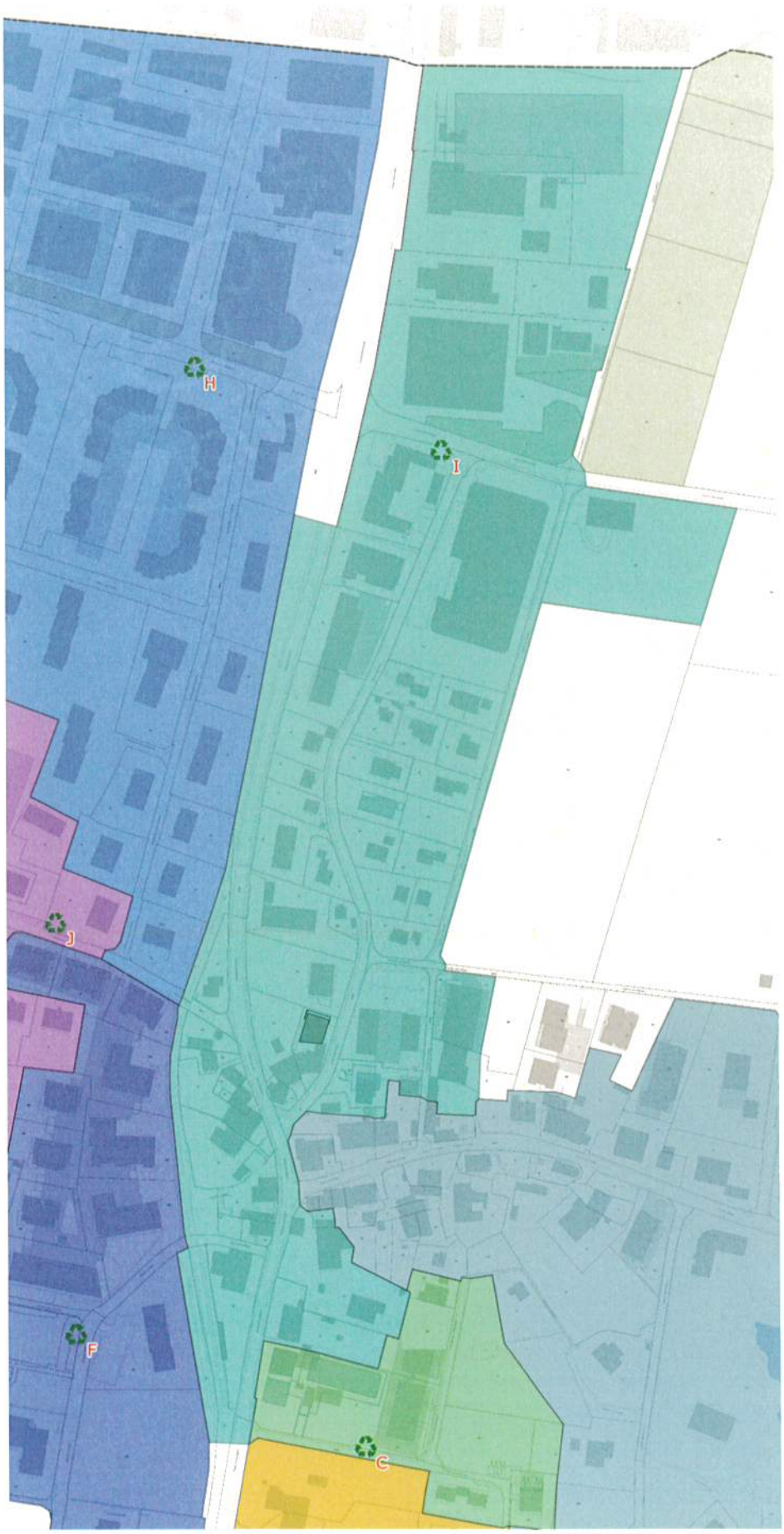
H
I
J
F
C